Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 05/06/2026

EARL POILVET earl poilvet ferme de la vache meuhglait rappelle CREME CRUE



- Noms des modèles ou références concernés : **CRÈME CRUE**
- Marque : **FERME DE LA VACHE MEUHG'LAIT**
- **Lot 145 Date limite de consommation 07/06/2026**
- Conditionnements : **pot 250g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 26/05/2026 au 07/06/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **Régions : Bretagne**
- Distributeurs : **Gaec strelitzia plelan le petit Simon cecile plédéliac Au potager de paulette plérin Fromagerie clandestine ploubalay Fraicheur desprez lamballe Gourmets de l'ouest saint coulomb Ferme de marie jeanne andel Vente à la ferme EARL POILVET**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
 Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 19 juin 2026**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre